

E3 : ANALYSE DE L'ESPACE TERRITORIAL**Durée : 4 heures****Coefficient : 3****De Nasbinals à Saint-Chély-d'Aubrac**

Avec l'appui des régions, des départements, et des communes qui jalonnent la *Via Podiensis*, des associations participent à la revitalisation de cet itinéraire culturel européen.

Deux tronçons de 17 km ont été inscrits à l'inventaire du Patrimoine Mondial de l'Humanité par l'UNESCO.

L'un d'eux se confond avec le GR 65 entre les communes de Nasbinals (Lozère) et de Saint-Chély-d'Aubrac (Aveyron). L'association « Sur les pas de Saint Jacques » participe à la revitalisation de ce tronçon. Elle fait appel à vos compétences.

Elle vous demande de rédiger un rapport dans lequel :

1. Vous rappelez le contexte historique et culturel du pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle. Puis vous recensez et vous décrivez les ressources patrimoniales qui justifient l'intérêt de ce tronçon de Nasbinals à Saint-Chély-d'Aubrac.
2. Vous proposez et vous justifiez la sélection, au long de ce cheminement, de trois points de vue à valoriser par des « panneaux d'interprétation ». Vous les localisez sur un profil paysager (profil topographique simplifié sur lequel sont indiqués les éléments des paysages traversés) .
3. Vous identifiez l'ensemble des acteurs susceptibles d'intervenir sur le territoire de ces deux communes, en présentant leurs compétences, leurs attentes par rapport au projet, leur implication possible, leurs moyens d'intervention. (Vous ne vous limiterez pas aux seuls acteurs institutionnels.)
4. Vous réalisez le croquis d'organisation du territoire (dans les limites retenues par l'annexe 8), qui sera le support de présentation de votre rapport devant l'association.

L'usage des calculatrices n'est pas autorisé pour cette épreuve.